



Circuit CHEMINS CREUX et VILLAGES

- Réserve Naturelle
- Belle-étoile
- Quatre vents
- Bindre
- Cano
- Saint-Laurent
- Réserve Naturelle

Les sentiers sinagots

Circuit
PROMENADE
Piétons et vélos

N°5 Balisage
VIOLET

Piétons 3h15
Vélos 1h15
11 km

Départ/Arrivée : Centre Nature Rémy Basque de la Réserve Naturelle

1 Sortez du parking du Centre nature, arrivez à la route et prenez à gauche. Restez sur le côté de la route, laissez le premier carrefour à gauche et continuez jusqu'à l'entrée d'un sentier à droite.

2 Suivez ce "chemin creux" jusqu'au hameau de Falguérec. La rue se nomme "Chemin de Falguérec".

Depuis le moyen-âge, les paysans ont jalonné leurs chemins en construisant des talus plantés de haies. Lieu de passage, le "chemin creux" s'est enfoncé dans la terre au fil des siècles. Les hommes et les bêtes l'ont arpenté. L'histoire villageoise, les contes et légendes sont passés par là...

3 Prenez à gauche, faites 150 m jusqu'à la route de la Croix-Neuve, borne 64 (du "Tour du Golfe"), restez encore 50 m sur le côté droit et prenez le chemin rural à droite.

4 Sur ce chemin creux, faites 600 m, puis prenez à droite et faites 400 m.

5 Vous arrivez route des Quatre Vents, borne 63. Prenez à droite, faites 50 m. Prenez à gauche, rue Magellan.

6 Continuez tout droit et au virage entrez dans le chemin.

7 Continuez jusqu'au "Chemin de Bindre". Rue goudronnée. Prenez à droite et traversez le hameau de Bindre.

8 Au premier virage, empruntez à gauche le chemin rural, borne 61. Après quelques dizaines de mètres, continuez tout droit et marchez dans le chemin creux jusqu'au hameau de Cano.

9 Passez devant la borne 60, continuez tout droit jusqu'à un carrefour de chemins, laissez le chemin à droite et continuez.

10 Juste avant d'arriver à la route Bourg-Le Poulfanc, prenez le chemin à droite jusqu'au rond-point de l'hippodrome.

11 Restez à droite sur le trottoir, prenez la bretelle menant à la route de Balgan, faites quelques dizaines de mètres à droite, puis empruntez un chemin de terre à gauche.

12 Au bout d'une centaine de mètres, longez une propriété. Passage devant le manoir de Lestrenig puis la chapelle Saint-Laurent.

Manoir de Lestrenig

Il s'agit à l'origine d'une demeure des Ducs de Bretagne, construite par Jehan de Malestroit au 15^{ème} siècle. Le manoir fut ensuite acquis par les Capucins, puis au 17^{ème} siècle par les Jésuites qui dirigeaient le collège Saint-Yves de Vannes. Ils en firent une ferme modèle jusqu'à la révolution. Il fut alors vendu et devint simple propriété privée.

Chapelle Saint-Laurent

Dédiée à Saint-Laurent, son origine est très ancienne. La chapelle actuelle remonte au 15^{ème} siècle. Au fil des siècles, elle fut transformée et subit de nombreuses restaurations. L'association "Les Amis de Saint-Laurent" continue à veiller à son entretien et maintient la tradition du "Pardon de Saint-Laurent" célébré le dimanche précédant le 22 septembre. Cette date correspondait à une grande foire rurale très réputée, qui avait lieu naguère aux abords de la chapelle.

13 Après la chapelle, prenez à droite. Suivez le cheminement à gauche jusqu'à la route de Nantes, borne 57.

14 Suivez à droite le sentier longeant la route de Nantes sur 300 m.

15 Prenez le premier chemin à droite, passez devant l'étang du Manoir - atmosphère étrange de mangrove - et continuez jusqu'à la route de Balgan.

16 Passez devant la borne 59, traversez la petite route et prenez le chemin creux presque en face en direction de Cano.

17 Au premier carrefour, prenez à droite, puis après 150 m prenez à gauche en direction de Cano. Repassez devant la borne 60, continuez vers Bindre.

18 Vous arrivez au hameau de Bindre, prenez à gauche, faites plusieurs virages et à gauche prenez un chemin rural.

19 Au bout de quelques dizaines de mètres, carrefour, prenez à droite, faites 400 m.

20 Nouveau carrefour, prenez à droite jusqu'à la route de Dolan et traversez.



21 Suivez le chemin en face et arrivez sur la route des Quatre Vents. Faites un écart de 70 m à droite pour voir l'ancienne caserne des douaniers des Quatre Vents avec sa guérite sur la droite.

22 La caserne des douaniers des Quatre Vents

La création des salines à partir de 1742 a apporté une certaine prospérité à Séné. En 1806, Napoléon 1^{er} rétablit l'impôt sur le sel pour financer ses nombreuses guerres. Son administration fait alors installer tout un réseau de perception et de surveillance sur la commune pour récolter cet impôt. Séné compte ainsi jusqu'à trois casernements de douaniers dont le principal fut la caserne des Quatre Vents, qui logera à elle seule jusqu'à une trentaine de douaniers. S'y trouvait aussi le bureau du receveur général. Elle est devenue aujourd'hui un immeuble d'habitation.

Après ce détour, revenez sur vos pas, la route devient chemin rural.

23 Continuez et traversez le hameau de Falguérec. Prenez à gauche l'entrée du chemin creux qui rejoint la route de Brouël.

24 Prenez à gauche et suivez jusqu'au parking du Centre Nature de la réserve.

Possibilité de terminer le circuit par une visite de la Réserve Naturelle des Marais de Séné.



Mairie de Séné

Place de la Fraternité - 56860 SÉNÉ.

Tél. 02 97 66 90 62 Fax 02 97 66 91 86

contact@sene.com

